

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Faites entendre votre voix !*



**Bretagne Vivante convie ses adhérents à deux Assemblées générales.**

L'association envisage de modifier ses statuts. Comme le prévoit l'article 17 des actuels statuts, les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale et doivent être transmises à l'ensemble des adhérents au moins 15 jours à l'avance, l'assemblée doit se composer du quart au moins des membres.

Si lors de cette première Assemblée générale le quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée et peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

La première Assemblée générale programmée le vendredi 23 mars 2018 à 14h à Brest, ne permettra pas a priori d'atteindre le quorum (le quart des adhérents au moins représentant plus de 800 personnes, nombre que l'association n'atteint pas lors de ses Assemblées générales habituelles), cette réunion risque donc de ne pouvoir statuer.

**À cette fin, une seconde Assemblée Générale qui sera en mesure de statuer se déroulera :**

**au Lycée public de Carquefou  
2 esplanade du lycée 44470 Carquefou  
le samedi 14 avril 2018  
à partir de 8h30**

Au dos de ce courrier, vous pourrez découvrir le programme de la journée et, en pièce jointe, la proposition de modification des statuts. Vous pourrez consulter la version en vigueur sur :

[www.bretagne-vivante.org/L-association](http://www.bretagne-vivante.org/L-association)

## **Bretagne Vivante - SEPNB**

19 rue de Gouesnou

BP 62132 - 29221 Brest Cedex 2

☎ 02 98 49 07 18

@ contact@bretagne-vivante.org

**INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE AVANT LE 31 MARS SUR :  
[www.bretagne-vivante.org/AG2018](http://www.bretagne-vivante.org/AG2018)**

## **JE PARTICIPE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL 2018. MON INSCRIPTION**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Antenne locale \_\_\_\_\_

Je serai présent et réserve le déjeuner pour \_\_\_\_\_ personne(s) x 15 € = \_\_\_\_\_ €

Je serai présent mais ne participe pas au déjeuner.

Coupon à retourner,  
avec le paiement, au siège  
de Bretagne Vivante  
avant le 31 mars 2018.



**Lycée public de Carquefou**

2 esplanade du lycée

44470 Carquefou

## AU PROGRAMME

8h30 - 9h30 : Accueil des participants et émargement des registres

### 9h30 - 12h30 : Assemblée Générale statutaire

- Présentation et vote d'approbation du rapport d'activité, du rapport moral et du rapport financier
- Élection d'un tiers du Conseil d'administration
- Point sur les acquisitions foncières
- Vote de la proposition de nouveaux statuts
- Présentation des groupes thématiques et naturalistes

13h00 - 14h : Repas (15 € par personne)

### 14h15-15h15 : Ateliers au choix

- Les 60 ans de Bretagne Vivante
- La revue Penn ar Bed
- L'avenir de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, avec la participation du groupe Agriculture & Biodiversité
- La présentation de l'Observatoire Régional de l'Avifaune
- L'estuaire de La Loire

### 15h15 - 16h15 : TABLE RONDE « Quelle place pour la nature dans un contexte de développement croissant des espaces artificialisés ? »

### 16h30- 17h30 : Déambulation pour découvrir les stands, mini-ateliers et posters proposés

- L'outil de saisie d'observations ObsenMer
- L'étude sur le Grand Murin
- L'Observatoire Breton du Changement des Estrans (OBCE)
- Présentation du jeu d'évasion sur le littoral
- Atlas de biodiversité Communaux et intercommunaux : l'exemple de l'ABC de Pouldreuzic (29)
- Les landes humides

**INSCRIPTION  
ET PAIEMENT EN LIGNE SUR :**  
[www.bretagne-vivante.org/  
AG2018](http://www.bretagne-vivante.org/AG2018)

## JE NE PEUX PAS PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL 2018. MON POUVOIR

Je soussigné \_\_\_\_\_

adhérent à Bretagne Vivante, à jour de ma cotisation 2018, ne pouvant me rendre à l'Assemblée Générale statutaire du samedi 14 avril 2018,

donne pouvoir à \_\_\_\_\_

ou, à défaut, à \_\_\_\_\_

ou, à défaut, à \_\_\_\_\_

Signature